1ère ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 14 SEPTEMBRE 1911 — No. 28

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)..............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00



Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publié chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents borateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef*

Propriétaires—Cie LA BONNE PRESSE Ltée

Le Devoir du Suffrage

Qu'un candidat sollicite le suffrage des électeurs, c'est son droit. Qu'il le fasse par l'exposé véridique de son programme et de ses idées, qu'il y apporte le prestige de son talent et de son éloquence, qu'il s'efforce d'éclairer ses auditeurs, de les persuader et de les convaincre, avec des arguments dénués de sophismes, afin de les gagner à sa cause, c'est encore son droit légitime.

Après en avoir appelé à l'intelligence, au jugement, au bon sens de ses électeurs sur la valeur de ses principes, il peut, il doit même solliciter avec force leurs votes, par une cause dont, en définitive, il les a constitués juges, et cette pression qui est et doit être celle de la vérité, ne porte aucune atteinte à la liberté et à l'indépendance.

La corruption n'est pas là.

Car, l'électorat reste libre de se former une conviction, après avoir réfléchi, raisonné, pesé le pour et le contre de tel programme politique, après avoir discuté les raisons développées, et calculé les garanties données par l'homme qui brigue son vote, il se détermine lui-même à accorder sa confiance à celui qu'il croit sincèrement le plus capable de le représenter et d'être l'interprète de ses propres idées.

Mais là où il y a corruption électorale, c'est lorsque une cabale organisée, intervient pour, non pas changer cette conviction intime de l'électeur, sa puissance ne va pas jusque là, mais pour la faire désavouer par l'acte extérieur du vote, c'est lorsque, par l'argent, l'alcool, les promesses menteuses et l'intimidation, on exerce cette influence indue, immorale et anti-sociale qui consiste, soit à sortir un électeur de son indifférence politique, soit à lui faire trahir une conviction arrêtée, à lui faire poser un acte public contraire aux exigences de son esprit et aux dictées de sa conscience. L'essence même de la corruption est là. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails ; les lois religieuses et civiles de notre pays les déterminent clairement.

Il faut dire tout de même que ce mal, qui n'est pas d'hier, en s'introduisant dans nos mœurs politiques, y cause des ravages énormes. Le mot devenu populaire : "les élections ne se font pas avec des prières," est tristement significatif : il laisse entrevoir l'abîme profond qui existe entre les principes de la moralité chrétienne qui doivent réglementer la vie publique comme la vie privée, et les faits tels qu'ils sont vécus et réalisés dans la vie publique : il indique un état de démoralisation sociale assez avancée chez les vendeurs comme chez les acheteurs de suffrages.

Commerce révoltant que celui-là, trafic odieux, puisqu'il a pour but de négocier, comme on négocie la vente d'une marchandise quelconque, une chose qui ne devrait jamais se trouver sur le marché.

Et puis, quelle confiance peut-on avoir en celui qui vend un vote ou en celui qui l'achète ou tente de l'acheter ?

Il est facile de voir que le premier abdique sa propre personnalité, sa dignité personnelle, sa liberté, et que le second, pour avoir été capable d'acheter un ou plusieurs votes, n'est pas moins capable de les revendre ensuite, au plus offrant, quand son intérêt l'exigera.

Dans l'un comme l'autre cas, il n'y mettra pas plus de scrupule.

Et c'est ainsi que l'on déforme graduellement les mœurs politiques, en créant dans l'esprit des citoyens, cette pensée que leurs votes n'ont pas d'autre valeur que celle de la monnaie offerte et reçue : c'est ainsi que l'on fausse leur éducation, en ne les attirant aux bureaux de votation que par l'appât de l'argent ou de la boisson, les exposant au danger de s'enivrer, ou de se parjurer, s'ils sont assermentés.

Comprenons et faisons comprendre autour de nous, cette dignité et cette obligation du vote électoral, faisons-nous les apôtres d'une doctrine qui redressera chez plusieurs les idées faussos dont ils ont, les premiers, à subir les conséquences désastreuses, au point de vue catholique et social.

Surtout, dans toute élection politique et municipale, donnons des votes indépendants ; indépendants de nos intérêts privés, indépendants des influences malsaines, des agents électoraux qui spéculent sur l'ignorance, la cupidité et même la misère. Quand bien même nous serions écrasés ; la joie d'avoir accompli son devoir, de n'avoir pas trahi ses convictions personnelles, l'emportera sur le plaisir passager d'une victoire remportée par la corruption.

Laissez-moi vous citer un bel exemple d'indépendance politique.

Il s'agissait d'aller voter pour O'Connel, le grand agitateur qui travaillait pour l'émancipation religieuse et civile de son pays.

Le jour de la votation, un homme s'avance vers l'urne électorale. Il est courbé par la souffrance et sa main tremble. Il sortait de prison où un grand propriéraire anglais l'avait enfermé pour dettes.

"Si tu veux voter contre O'Connel, lui dit son créancier, je te ferai la remise de ton argent, avec la liberté."

L'infortuné fermier est pauvre : il est père de famille ; ses enfants meurent de faim. C'est leur pain, c'est leur vie en même temps que la sienne qu'il va acheter par ce vote.

Comme il allait déposer son bulletin dans la boite, il entendit tout à coup une voix : "Malheureux, que fais-tu ? Souviens-toi de ton âme et de ta liberté." Ce cri, c'est celui de son épouse ; l'héroïque femme préfère voir son mari prisonnier et ses enfants sans pain que sa patrie opprimée.

A cette voix, l'électeur se ranime ; il est père et époux, mais il est citoyen irlandais, il vote pour O'Connel et retourne en prison. Bientôt la sublime parole de cette femme magnanime fait le tour de l'Irlande, on le répète partout, on l'imprime sur les médailles, on l'inscrit sur les bannières de l'Association catholique, elle devient le mot d'ordre de l'Irlande, et l'Irlande est émancipée.

L'Alcool et la Politique

Les élections n'auront lieu que le 21 septembre, mais depuis plusieurs semaines déjà, les deux grands partis aux prises ont mis en action, tous les moyens dont ils disposent, pour sortir victorieux de la lutte.

Il nous semble utile de mettre de nouveau en garde, organisateurs et électeurs contre un moyen d'action que certains d'entre eux peuvent croire efficace, mais qui est simplement ignoble.

Nous voulons parler de l'emploi fréquent de l'alcool dans les périodes électorales. Disons tout de suite au crédit de notre province que depuis une dizaine d'années nous avons fait de sensibles progrès dans ce sens, grâce au mouvement anti-alcoolique inauguré par nos autorités religieuses et poursuivi avec succès par nos grandes associations catholiques et protestantes.

Il fut un temps où les comtés étaient inondés de wiskey dès le début d'une campagne électorale. Des individus, à la solde des organisations politiques envahissaient nos campagnes, et préparaient le terrain à leur candidat, en faisant de l'auberge du village, le rendez-vous des discussions politiques, des compromis et des petites trahisons.

C'est chez l'aubergiste, au dépôt des boissons, qu'on faisait l'achat des consciences et qu'on discutait la distribution des flacons de gin.

Il faut croire que ce régime eut de nombreux suppôts puisque tous les jours nous coudoyons de pauvres diables, à la mine délabrée, et au teint hâve, à la figure bourgeonnée et au costume déguenillé, cherchant leur pitance auprès de ceux dont ils furent autrefois les piliers d'élection.

Ce sont d'anciens cabaleurs électoraux, dont des politiciens sans scrupule et sans principe, se servirent autrefois pour enivrer les électeurs et les mener aux polls. Parmi ces gueux, nous reconnaissons d'anciens députés ou fonctionnaires politiques qui furent victimes de leurs propres armes mais que l'alcool a abruti à ce point qu'ils sont prêts aujourd'hui à répandre leur ignoble métier pourvu qu'on les paie.

Il semble que le spectacle de cette turpitude ambulante à laquelle nous nous heurtons à tout instant de la journée, devraient nous faire réfléchir.

Il semblerait que ces exemples devraient inspirer aux organisateurs politiques un dégoût profond pour une coutume aussi infâme.

Malheureusement nous en voyons encore les vestiges.

Nous connaissons tel individu qui se vante d'être engagé tout exprès par son parti, pour entretenir la ferveur ou réchauffer l'ardeur des réfractaires, en leur payant "la traite" d'un bout à l'autre de l'année.

De nos jours encore il n'est pas une réunion de club ou une assemblée politique qui ne soit clôturée par une visite prolongée à la buvette. Enfin, si l'alcool a perdu de son prestige en temps d'élection, il n'est pas moins encore un agent redoutable qu'il faut combattre dès maintenant, au début de la campagne.

Si un cabaleur malhonnête, pourvoyeur d'alcool, fait irruption dans un village pour "travailler" les électeurs, qu'on le chasse comme on chasse le chevalier d'industrie ou le détrousseur de banques.

Si l'un ou l'autre des candidats emploie pour servir ses intérêts, cet acabit de meneurs électoraux, qu'il soit dénoncé du haut de la chaire et qu'on lui prouve son dégoût en lui assurant une bonne défaite.

Nos mœurs politiques ne sont pas si parfaites déjà, qu'on doive les rendre pires en substituant l'alcool aux arguments et aux faits.

Le moyen de faire du progrès en ce sens, c'est d'assigner au buvetier et à sa marchandise, en temps d'élection, la place que l'on donnerait dans un festin à un assassin et à son poison.

LÉON TRÉPANIER.

MAJORITE en 1908

Il n'est pas sans intérêt de connaître le résultat du vote par provinces, aux dernières élections générales, tant en faveur des libéraux qu'en faveur des conservateurs :

	Gouv't	Opp'n
Ontario..........	224,821	236,319
Québec..........	158,393	129,634
Nouv.-Ecosse....	56,588	54,500
Nouveau-Brunswick..........	40,716	33,445
Ile-du-Prince-Edouard..........	14,496	14,286
Manitoba..........	30,915	37,146
Colombie Anglaise	13,412	23,456
Alberta..........	23,777	22,185
Saskatchewan....	33,415	25,997
	596,533	579,571

On sait que depuis, le Yukon a été constitué en province.

Au Congrès de la Langue Française

L'Académie française vient d'accepter l'invitation de la Société du Parler français de Québec d'envoyer un délégué au Congrès de langue française, qui sera tenu à Québec en juin 1912.

M. Etienne Lamy sera le représentant.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Vaste projet de Colonisation Catholique.

M. W.C.J. Manning de Chicago était à Winipeg la semaine dernière. Il représente la Compagnie de Colonisation Catholique. Il aurait complété des arrangements avec les agents d'immeubles pour l'achat de quatre millions d'acres de terrain, et il ajoute que trente à quarante milles catholiques des Etats du centre viendraient s'établir dans l'espace d'un an.

Tarif des cablogrammes.

On prétend que ce tarif sera bientôt réduit de moitié.

Contre la Réciprocité.

MM. J. R. Booth et J. H. Rowley, de la Cie Eddy, deux des principaux industriels de la capitale fédérale, se prononcent très sévèrement contre le projet de Réciprocité.

Pour la Réciprocité.

Le Secrétaire de l'Agriculture, Wilson, aux Etats-Unis, parlant à l'exposition de l'Etat du Nebraska, vante les avantages de la Réciprocité, pour les Etats-Unis surtout, auxquels elle faciliterait l'accès des forêts canadiennes.

M. McManus se retire.

On annonce que M. McManus, candidat indépendant, dans Battleford, s'est retiré de la lutte en faveur de M. Champagne.

Le Recensement.

On s'attend à ce qu'un bulletin officiel soit publié cette semaine, par M. Archibald.

Le blé à Montréal

Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 1er août, l'élévateur de la Commission du Port, à Montréal, a transporté 8,338,001 minots de blé, contre 7,962,777 pour la même période, l'an passé.

Impôt sur les successions

On croit que l'impôt sur les successions rapportera un bon million de piastres au gouvernement d'Ontario, pendant l'année fiscale en cours et qui va finir au 31 octobre prochain.

Ville-jardin

La "City Improvement League," au dire de M. le maire Guerin, projette de doter incessamment Montréal d'une "ville jardin," au bénéfice des ouvriers et des classes populaires en général.

Au Congrès de Tempérance

L'honorable juge E. Lafontaine de cette ville vient de partir pour l'Europe comme délégué du gouvernement canadien au congrès de tempérance à La Haye, Hollande.

ETATS-UNIS

Jeu meurtrier.

Le Dr. Johnstone, de Chicago' père de l'aviateur Sainte-Croix Johnstone, qui s'est tué récemment, dénonce avec énergie l'aviation comme "un jeu meurtrier."

Chaque jour, en effet, la liste des morts et des blessés s'allonge.

La session à New-York.

Après six semaines de vacances la législature de l'Etat de New-York est rentrée en session.

Récolte du coton.

On mande de la Nouvelle-Orléans, que la récolte de coton, cette année, va donner le rendement sans précédent de $1,030,000,000.

Le président Taft.

Le sénateur Robt. J. Gamdle, de South Dakota, dans un interview, a recommandé et prédit la renomination du Président Taft.

Il a déclaré que son état soutiendrait Taft dans sa renomination.

EUROPE

La Question Marocaine

Paris. 11 sept. — M. Caillaux a convoqué une réunion du Cabinet, pour demain. Il présentera sa réponse aux propositions de l'Allemagne, et cette réponse sera ensuite envoyée à Berlin par courrier spécial.

On dit que la réponse, bien que rédigée dans un esprit de conciliation, est très ferme quant à la position prise par la France au sujet des questions de principes, et celle-ci entend ne pas reculer d'une semelle.

Les grandes lignes des propositions allemandes ont été communiquées au public.

Les Socialistes allemands réunis en convention à Iena se sont déclarés opposés à la guerre.

D'autre part l'Allemagne masse ses troupes à la frontière.

Eruption de l'Etna.

On mande de Catane que les violentes éruptions de l'Etna accompagnées de tremblements de terre sèment la terreur dans les environs.

La campagne environnante est couverte de lave et de cendres.

Le frère du Pape

Le Saint-Père a passé une heure en conférence avec son frère aîné, qui était accouru à Rome pour s'assurer de son état de santé. Signor Angelo Sarto au sortir de l'entrevue fraternelle, déclare que Sa Sainteté a subi un rude assaut mais qu'Elle est en pleine convalescence.

Inondation en Chine

Une inondation désastreuse ravage toute cette section de l'empire chinois qui s'étend d'Ichang à Shanghaï, environ 700 milles. Cent mille personnes périssent.

BELLEVUE

Benediction de Cloches

Samedi dernier, toute la contrée de Bellevue était en liesse.

M. l'abbé Chauvin, le dévoué curé de cette mission, avait fait pour son église l'acquisition d'une cloche, et Mgr l'évêque était arrivé de Prince-Albert pour la bénir.

Ce fut une belle fête.

La jolie église, qui domine les environs comme une reine, semblait plus fière encore que de coutume. Et le payage lui-même, transformé par un beau soleil de septembre, paraissait avoir revêtu tout exprès les couleurs si variées du commencement de l'automne. Les habitants avaient laissé leurs travaux pour accourir nombreux à la cérémonie.

La grand'messe fut célébrée à 10 hrs par M. l'abbé Schmid, curé de Duck-Lake. Mgr Pascal était assisté au trône par le R. P. Auclair et le R. P. Gabillon. Dans l'église, à l'entrée du choeur, la cloche "Marie-Jeanne," parée d'une belle robe blanche, était suspendue, immobile et recueillie.

Après l'*Ite Missa Est*, Monseigneur donne aux fidèles la bénédiction solennelle, et, le dernier évangile fini, le "baptême" commence. L'ablution de la cloche, les onctions saintes, les prières, les exorcismes, tous ces rites admirables, qui rappellent si bien le vrai baptême des âmes chrétiennes, font une vive impression sur les assistants. Puis, Sa Grandeur, au milieu du silence et de l'attention générale, adresse aux fidèles assemblées une de ces touchantes allocutions dont il a le secret. Il félicite les catholiques de Bellevue d'avoir si bien écouté l'appel de leur bon curé et d'être venus en grand nombre malgré les travaux pressants d'un jour d'oeuvre. Il leur donne au sujet de la voix de la cloche, une explication pleine de simplicité et de charme. Il leur montre cette cloche désormais sacrée, tout comme le calice et le ciboire, donnant chaque jour le signal du saint sacrifice de la messe et de la salutation angélique, annonçant les joies et les douleurs des vivants et se faisant l'interprête des cris de détresse de nos pauvres défunts.

Après ces paroles du vénéré pontife, les premiers coups de l'airain bénit se font entendre et la cérémonie est terminée.

La cloche est ensuite montée dans sa demeure aérienne, d'où elle lance sa première joyeuse volée.

Puis, comme les joies de l'âme ne suppriment pas les exigences du corps, un excellent diner réunit tout le monde, en une agape fraternelle, dans la grande salle du bâtiment scolaire. Ainsi finit cette fête de famille dont les habitants de Bellevue garderont longtemps le souvenir.

Peu ou beaucoup d'Instruction

Relevé d'une conversation du 4 août 1911

Dans le magasin d'un petit village de la Saskatchewan, trois hommes faits, discutent une question d'école. Ces trois hommes n'ont pas les même vues, cela va s'en dire et n'étonnera personne.

L'un présente l'idée de construire une grande école modèle pour ne pas avoir la peine de se séparer de ses enfants vu qu'il serait obligé autrement de les envoyer au loin.

L'autre prétend qu'une simple école de village est bien suffisante pour l'instruction nécessaire à des filles et des fils de gens qui travaillent la terre: que ceux qui veulent en faire des notaires et des maitresses d'écoles les envoient ailleurs, aux écoles supérieures, mais qu'ils ne forcent pas ceux d'un avis contraire, à payer des taxes exorbitantes.

Celui qui veut à tout prix une école modèle, fait valoir tous les avantages que pourraient en retirer les enfants, pour plus tard: ils pourraient être notaires, avocats, docteurs, etc., etc.

L'autre dit, qu'il y en a assez comme cela, de ces gens instruits, qui n'emploient leur instruction qu'à travailler pour embrouiller les affaires pour se faire vivre au détriment de ceux qui travaillent.

—Pour travailler la terre, dit-il, pas n'est besoin d'être si savant:

—Regardez Monsieur un Tel, qu'a-t-il fait de bon? Rien, absolument rien: Tout lui a été vendu et il s'en est allé, n'emportant que son instruction qui ne lui servait de rien.

—Cet autre: qui n'employait son instruction qu'à essayer de tromper les gens et a les embrouiller pour pouvoir vivre?.. Lui et sa femme étaient instruits, qu'ont-ils fait de bon?

Tenez, regardez Mme une Telle et Mme une Telle et encore Mme une Telle.

Voilà trois femmes que vous connaissez aussi bien que moi: trois femmes instruites jusqu'au bout des ongles, comme l'on dit. Que font-elles de plus merveilleux que celles qui savent seulement lire et écrire.

Qu'est-ce qu'elles font de leurs études de pensionnats où elles ont été dépenser l'argent de leurs parents?

A quoi ça les avance-t-il maintenant de savoir chanter et jouer du piano, là, au milieu des prairies?

—Pour faire danser les gophers?

—Elles auraient bien mieux fait d'apprendre à laver, à traire les vaches à soigner des poules et à faire du pain.

L'homme a assez d'ouvrage sur la terre sans avoir en plus à faire l'ouvrage de l'intérieur.

S'il faut qu'en plus de labourer, d'ensemencer de récolter, etc., il fasse la cuisine, il trait les vaches il fasse le beurre et pèle les patates, qu'adviendra-t-il alors. Si une femme ne peut pas faire l'ouvrage à laquelle l'a destinée la Providence ce qu'elle ne se marie pas, puisqu'elle ne veut pas aider son mari dans les peines de la vie.

Madame ne veut rien faire de plus que coudre, et encore elle préfère donner son ouvrage à faire à la tailleuse, prétextant que ce sera mieux fait.

Madame ne veut pas davantage peler des patates; ça lui salirait les doigts, elle ne veut pas non plus traire les vaches. Mon Dieu! Pensez donc, que diraient Madame une telle et une telle, si elles venaient à venir en visite, et qu'elles la verraient dans un tel état.

Et toutes les femmes instruites sont les mêmes, voyez Mme une telle et Mme une telle.

Et monsieur XXX les nomme toutes par leur nom.

Ces dames jouent bien du piano, elles tiennent une conversation enjouée, surtout au détriment de leurs pareilles.

Elles parlent cuisine quand tout est acheté tout préparé, prêt à mettre sur le feu, allumé par le mari.

Il en résulte chicane et contrariété dans le ménage qui enfin devient insupportable.

—C'est bon Monsieur XXX, assez. Voilà l'affaire des dames réglée. Maintenant qu'avez-vous à dire pour les hommes?

—Pour les garçons? Ça ne vaut pas mieux.

Il leur faut beaucoup d'instruction, plus qu'un cultivateur est susceptible de leur en faire donner, ou bien, il leur en faut peu.

Une instruction ébauchée ne fait que des fainéants qui changent tous les jours d'occupations, s'attaquent à tout et ne réussissent à rien.

J'aime mieux un jeune homme qui n'a qu'une instruction prise dans une simple école de village, qui travaille sans ambition, qu'un jeune homme qui se croit supérieur, sans l'être, et qui se croit capable de tout faire et qui n'arrive qu'à faire des bêtises.

Enfin pour mieux vous dire, il faut que la personne instruite ait de la tête pour pouvoir se servir de son instruction. Nous voyons tous les jours des hommes qui ne connaissent pas un chiffre, qui ne savent pas la première lettre de l'alphabet, et cependant qui ramassent des fortunes où un savant en faisant la même chose, se ruine.

Tenez, voyez Monsieur XXX que a dépensé tout ce qu'il avait pour donner une bonne instruction à ses enfants, sur cinq qu'il a instruits, un seul fait quelque chose, et les quatre autres sont à flaner d'un bord et de l'autre: ils ne voudraient pas s'abaisser à travailler la terre. Toujours ils croient trouver une occasion qui va venir s'offrir à eux pour gagner de l'argent sans travailler.

On dit: il faut une grande école, cela attirera du monde à venir habiter notre village.

Oh oui! mais les taxes augmentent, et alors autant il y en a qui viennent, autant les taxes à payer font fuir les autres.

Regardez Monsieur un tel, il a quitté telle ville où il y a une maison qu'il ne trouve même pas à louer, parce qu'il y a trop de taxes à payer et il ne veut pas l'habiter.

Je ne fais que rapporter la discussion des trois hommes, laissant chacun libre d'apprécier le bon ou le mauvais.

MAEL-DANN

Le Nouveau Recteur de l'Université d'Ottawa

"Le nouveau Recteur, dit le *Catholic Register* a été durant plusieurs années professeur à l'Université, et spécialement chargé du cours commercial. Il est reconnu comme homme de tact, de prudence et d'habileté. Son élévation au poste de recteur est saluée de toutes parts avec plaisir. On sent que dans ses mains l'Université aura une direction sage, liberale, à vues larges, et qu'elle atteindra avec un succès encore plus grand le noble but d'éducation catholique pour lequel elle a été fondée."

Association de Presse Catholique

Au Congrès catholique de Columbus, Ohio, tenu en août dernier, on a fondé une Association de la Presse Catholique d'Amérique. La revue "America" regrette, comme toute la presse franco-américaine, que l'on n'ait invité à faire partie de cette association que les journaux catholiques de langue anglaise.

LA LUTTE

—"Il faut, donc pour guérir les maux de notre temps, employer des moyens qui sont appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits: aux erreurs propagées çà et là, la vérité: aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal. Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple et ne rien comprendre au caractère de son temps: au contraire, celui-là se montrera juge excellent de son époque, qui pour semer la vérité dans les âmes et la propager parmi le peuple, saura se servir avec adresse, zèle et constance de la presse quotidienne." (Pie X à l'archevêque de Québec, 2 juin 1907.)

Pour qui voter !

—Vous n'entrez pas, monsieur le curé?

—Tiens, c'est toi, Jacquot!

Et oui, c'était lui, qui, assis sur le seuil de sa porte, la pipe au bec, humait la brise du soir.

—Oh! pardon, mon ami, je ne t'avais pas remarqué. Ça va bien?

—Pas mal; merci, monsieur le curé. Vous me ferez le plaisir d'entrer et de faire un brin de causette, n'est-ce pas? D'ailleurs vous me le devez ; souvenez-vous qu'à notre dernière rencontre, vous m'avez invité à causer politique. Ce soir peut-être nous pourrions.....

—Eh bien, soit! si le cœur t'en dit.

Et Jacquot avait déjà ouvert la porte et me tendait une chaise.

Tu l'aimes donc bien la politique !

—C'est que voyez-vous, monsieur le curé, ça fait belle lurette que je la courtise, je ne serais par canadien si je ne l'aimais pas un brin. La politique c'est la blonde des gens mariés.

—Elle peut se vanter de nous en faire des jolies, ta blonde!

—Oh! monsieur le curé, vous êtes bien sévère pour elle. Vous ne l'aimez donc pas? Alors vous allez en faire des poléés de mauvais sang par le temps qui court! Car ce n'est que bleu d'ici, rouge de là! On discute, on se boude, on se chicane, on se bat. Les élections font chavirer les têtes.

—C'est un malheur, Jacquot. Quand les têtes chavirent le bon sens s'en va.

—Et le wiskey donc, monsieur le curé! Comme ça, d'après ce que je puis voir, vous êtes opposé à la politique?

—A la politique, non, c'est trop dire; mais à la mauvaise politique.

Je veux, comme tout bon citoyen doit le faire, une administration honnête, qui déteste *le boodlage* et *les boodleurs*, fasse valoir les deniers publics pour l'intérêt général du pays et garantisse ses droits à chacun, même aux minorités, même à l'Eglise, même à Dieu; cette politique je l'aime et je la prêche.

Mais il en est une autre qui nous divise et peut-être nous perdra, c'est la politique de parti. On voit rouge, on voit bleu. Tout ce qui ne porte pas nos couleurs ne vaut rien, et tous les moyens sont bons pour le combattre, même la calomnie. Mais un homme porte-t-il nos couleurs, il grandit, il se transfigure à nos yeux. Nos chefs deviennent des grands hommes plus infaillibles que le pape, et incapables de se tromper; nos candidats, seraient-ils bêtes comme des oies, prennent à nos yeux des envergures d'aigle. Le talent, la vertu n'existent que dans notre parti, et il n'est pas jusqu'aux bambocheurs incapables et aux polissons que le vernis politique ne transforme à nos yeux en petits saints. Aux partisans les contrats, aux partisans les bonnes places. L'intérêt du parti prime l'intérêt du pays. N'est-ce pas vrai?

—Bien que trop, monsieur le curé. Mais alors, d'après vous, quel serait le remède?

—Ce serait de déposer nos lunettes rouges ou bleues, ou au moins de les laver à grande eau pour en atténuer les couleurs; puis de voter non en moutons, mais en hommes et en chrétiens.

—Vous supposez un miracle, monsieur le curé, car l'esprit de parti est tellement enraciné chez nos Canadiens-français qu'un ignorant doublé d'un imbécile, pourvu qu'il porte l'étiquette du parti, est sûr de faire mordre la poussière à l'adversaire le plus honnête et le mieux qualifié. On ne choisit pas entre deux candidats, mais entre deux couleurs. On ne considère pas le mérite, mais la cocarde rouge ou bleue.

—C'est ce qui nous perd, mon cher Jacquot. Ce qu'il nous faudrait *à la Chambre*, ce ne sont pas des ignorants ou des paresseux qui passent leur temps à jouer ou à boire dans les couloirs des palais législatifs, et à la tabagie, mais des travailleurs capables d'étudier les besoins du peuple et d'y remédier. Ce ne sont pas des moutons qui suivent aveuglément leurs chefs jusqu'aux compromis honorables, car alors autant vaudrait expédier à leur place du fond de la Beauce, des moutons à quatre pattes qui coûteraient moins chers d'entretien. Il nous faut des hommes d'honneur, incapables de prêter la main à des mesures louches, de favoriser une coterie au dépens du bien général, des hommes droits, intègres, *religieux*, mettant Dieu au premier rang, et faisant passer le pays avant le parti, des hommes assez fiers pour se séparer de leurs chefs quand l'intérêt général l'exige.

—Mais la discipline, la discipline de parti, monsieur le curé!

—La discipline du bon Dieu qu'en faites-vous? "Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes." Le bon Dieu jugera les députés moutons et les électeurs qui les auront choisis; il jugera ceux qui ont élu des députés sans principes, ni caractère, simples marionnettes entre les mains des chefs, des francs-maçons et des partisans de l'intempérance. Car, mon ami, voter pour un mauvais candidat, c'est donner à un homme dangereux le moyen de faire le mal, une arme pour frapper les honnêtes gens; et par suite c'est coopérer d'avance à ses mauvaises actions et charger sa conscience devant le bon Dieu,

—Alors que dois-je faire pour bien voter, car ma conscience est déjà pas mal chargée?

—Commence par t'éclairer; pour cela écoute paisiblement les orateurs, refléchis, consulte des hommes instruits et honnêtes, mais surtout défie-toi des journaux de parti et des cabaleurs, ordinairement ce sont des forts *en gueule*, comme disent nos gens, payés tant par jour pour mentir. Ensuite demande-toi devant le bon Dieu, lequel des deux candidats est le plus chrétien, le plus honnête, et vote pour lui,

—Et si on me fait des cadeaux, des promesses?

—Réponds à ces offres par un coup de botte quelque part. Tu vends tes patates, ton beurre, tes légumes, ton travail, tes animaux. tu ne vends pas ta conscience. Tu es un homme, tu n'es pas une chose ou une bête. Et si l'un des candidats par lui ou ses agents, tente de capter ton vote, vote toujours contre lui. Celui qui est capable de t'acheter sera capable de se vendre; laisse-le chez lui.

—Monsieur le curé, me dit Jacquot, vous devriez bien répéter cela à tous les électeurs, ça ferait du bien à plusieurs.

—C'est ce que je ferai, mon ami, en résumant dans LE BULLETIN, notre causerie de ce soir. Les citoyens de notre paroisse sont assez intelligents et assez patriotes, pour en tirer profit, et travailler par de bons votes au bien général de l'Eglise et de sa patrie.

Sur ce, je serrai la main à mon ami Jacquot et j'allai me coucher et rêver aux élections qui devaient envoyer en chambre des députés inaccessibles à l'intérêt personnel, intelligents, travailleurs, patriotes et chrétiens.

B. P. de l'Immaculée Conception

PENSÉE.—Les gens qui ont mauvaise mine, sont comme les crayons, ils *marquent mal.*

Pour l'Organisation

Projet de Statuts d'une Organisation Syndicale et Catholique de Colonisation Canadienne.

Les Evêques ont fait la France comme les abeilles ont fait leur ruche. Qui mieux que les évêques, pourra faire réellement une Nouvelle-France.

(Suite et Fin)

S'il lui est possible, dès la première année, il devra cultiver par lui-même ou par des tiers, deux ou trois arpents, dont un ou deux, en racines fourragères, et le reste en avoine, devraient lui permettre en sus de ses légumes potagers, de nourrir abondamment, deux vaches laitières, une pour l'été, l'autre pour l'hiver, cinquante à soixante volailles, etc.

Le colon qui dès la première année, par lui ou par d'autres, pourra mettre de la sorte en culture *trois arpents et se monter* de ce petit capital nécessaire, sera un colon presque établi, et n'aura à l'avenir à quitter son homestead, que fort peu de temps pour gagner, persuadé que pour un colon intelligent, son homestead lui prouvera toujours un travail mieux retribué que partout ailleurs.

ARTICLE 6me

Le colon nouveau-venu, qui ne possède pas de fonds convenables pour s'établir sur son homestead, sera engagé de suite après avoir choisi et visité sa terre, à verser à la caisse du syndicat, tout l'argent dont il pourra disposer, ne seraient-ce que dix piastres, pour être, en son absence, employés à des travaux par lui spécifiés, et le prix de ces travaux, payé à des entrepreneurs, au fur et à mesure seulement de l'exécution. Il sera ensuite dirigé de préférence, chez des colons déjà établis, où l'expérience d'une année chez des agriculteurs du pays, lui serait fort utile, ou bien ailleurs où il pourra trouver des salaires rénumérateurs ; et il pourra tous les mois, envoyer à la caisse du syndicat, les sommes par lui mises en réserve et qu'il destine à des travaux sur sa terre.

Pour les colons dont la terre ne se prêterait pas à une culture étendue, et qui voudraient obtenir leur patente avec des animaux, leur argent serait, toujours sur leurs indications, employé à former un troupeau commun à plusieurs syndiqués, dont la garde serait confiée à l'un deux, moyennant rétribution convenable, mais modérée.

Dans ce troupeau pourraient aussi être admis les animaux des colons possédant déjà quelques têtes et obligés, pour gagner, de s'absenter quelque temps de leurs homesteads.

ARTICLE 7me

L'on détournera les colons arrivant de se procurer un outillage et des animaux de travail au delà de ce qu'il peut être profitable d'avoir dans la colonie, et l'on engagera les colons déjà établis et possédant déjà des animaux et des instruments de travail, à offrir leur concours aux nouveau venus, moyennant une rétribution convenable, mais modérée. Si même les animaux de travail dépassait le chiffre nécessaire à la colonie, l'on n'hésiterait pas à engager momentanément les leurs à en employer le prix pour faire travailler leurs terres par d'autres et à aller gagner eux-mêmes de quoi augmenter leurs ressources, qui à l'aide de la mutualité leur permettraient de mettre plus vite en valeur une plus grande étendue de leurs terres et leur procurerait un plus grand et plus rapide revenu.

ARTICLE 8me

Les colons confiant leur argent à la caisse du syndicat, seront invités à destiner ces fonds, de préférence, à des pères de famille ou à d'autres colons qu'une situation spéciale, jointe au besoin de gagner de l'argent, obligerait de rester chez eux, tandis qu'ils auront à proximité un travail qui leur permettra de vivre et et que entre temps, ils mettent aussi leurs terre en état de subvenir convenablement à leur existence.

ARTICLE 9me

Pour les femmes des colons arrivants, pères de famille et obligés de travailler au loin, il serait à désirer que sur un homestead ou sur une terre située près d'un centre habité, l'on pût établir des groupes de maisons, pouvant loger gratuitement ou à bas prix elles et leurs enfants, et qu'on leur procurera aux mêmes conditions un grand jardin d'un arpent, si possible, par famille, et les faciliter d'y élever une basse-cour, tandis que le mari éloigné gagnerait, lui, de quoi se procurer l'indispensable pour s'établir sur son homestead.

ARTICLE 10me

Tous les colonisateurs d'une province seront engagés à former entre eux une association ayant des rapports étroits, à se réunir le plus souvent possible pour causer des intérêts de colonisation, des moyens d'action à mettre en œuvre, se communiquer soit les besoins, soit les moyens d'aide mutuelle de chacun.

Ces rapports intime permettront souvent aux chefs des colonies de diriger les colons dans le choix d'un travail rémunérateur, tout en facilitant par une organisation charitable ainsi établie, la surveillance, la préservation, et l'amélioration morale des colons dont ils ont la garde devant Dieu.

Il serait à désirer que des délégués au moins des colonisateurs de chaque province du Canada se réunissent de temps en temps pour s'entretenir des intérêts de l'œuvre dans toute l'étendue du Canada en général et de chaque province du Canada en particulier, à seule fin et sans aucune autre pensée que de concourir fraternellement et chacun de tout son pouvoir, à favoriser la multiplication des familles chrétiennes destinées à peupler le ciel. On ne se lassera pas de le répéter aux colons, qui doit être le but de toutes nos actions et de notre vie toute entière ici-bas.

ARTICLE 11me

Les colons pourront s'unir entre eux dans tous les actes de la vie sociale. Ils pourront faire en commun leurs ventes et leurs achats, afin d'obtenir des prix favorables et se signaler les marchands les plus honnêtes ou qui leur font les conditions les plus avantageuses. Ils pourront au besoin avoir des magasins corporatifs.

Leur devoir est de s'entendre dans tous les actes de la vie sociale où il leur sera possible de le faire, sous l'égide de l'autorité ecclésiastique en qui ils reconnaîtront l'image de Dieu. Dès qu'ils le pourront et suivant leurs moyens, ils se feront un bonheur de contribuer aux charges et aux œuvres paroissiales, particulièrement aux frais d'un Curé parmi eux, et mettant les intérêts religieux avant tous les autres, ils méditeront les paroles du Psalmiste qui s'adressent si bien au cultivateur : "Heureux tous les hommes qui craignent le Seigneur et qui marchent dans ses voies ;

Parce que tu te nourris du fruit de ton travail, tu seras heureux et tu seras comblé de bien. Ton épouse sera comme une vigne abondante autour de ta maison ;

Tes enfants, comme les rejetons de l'olivier autour de la table ;

C'est ainsi que sera béni l'homme qui craint le Seigneur."

ARTICLE 12me

Tous les colons ainsi associés, animés d'un esprit vraiment surnaturel et religieux, comme les enfants d'un même père, ne manqueront pas surtout entre eux, mais aussi à l'égard des colons étrangers à la fraternité comme à l'égard des colons de nationalité différente, de cet esprit de charité qui constitue la bonne odeur de Jésus-Christ. Tous les associés et particulièrement les membres du bureau du syndicat, s'emploieront de leur mieux à prévenir et à éviter tout sujet de dissention au sein des syndiqués. Si parmi deux ou plusieurs membres, il survient un litige quelconque, on s'empressera de le soumettre d'abord au bureau du syndicat, puis au besoin à l'examen bienveillant de l'autorité ecclésiastique, tâchant par tous les moyens d'éviter les voies légales et violentes de la justice civile,

Dans le cas de différend d'un membre syndiqué avec un étranger au syndicat, chacun des associé s'emploiera de son mieux à aplanir au membre intéressé de la fraternité, la difficulté pendante par une solution équitable du litige.

ARTICLE 13me.

Tout membre de l'Association qui serait indocile aux remontrances patientes et charitables du bureau du syndicat, pourrait, d'une simple décision du bureau et au scrutin secret, être exclu pour un temps plus ou moins long et à déterminer, et privé des avantages que confère l'Association.

DEUX ANS AUX PAYS DES CHAMEAUX

ROMAN VECU

PAR

LE FRANC-TIREUR

Écrit Spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

PREMIÈRE PARTIE

Vers la Croix du Sud.

VI

DE L'INFLUENCE DU SOLEIL ET DE LA FRANC-MAÇONNERIE SUR LES PERSONNES CHAUVES

(Suite)

Pauvre Mouchachou!

Depuis quelques jours seulement Moreau était arrivé au bureau de la subdivision de Laghouat et déjà il allait donner du fil à retordre à ce brave officier bien tranquille uniquement préoccupé de faire des corrections au Bulletin Officiel de l'armée française.

Imaginez-vous que ce Moreau, à l'aurore du vingtième siècle, en plein pays musulman, se permettait d'être catholique et qu'il avait la prétention d'observer sa religion malgré les railleurs et malgré les franc-maçons. . . .

Or un matin,—c'était le premier dimanche qu'il passait à Laghouat, —Moreau frappe à la porte du bureau de l'Officier d'Administration.

—Entrrrez!. . . .

Moreau fait le salut militaire et très crâne, se tient militairement dans la position du "Garde à vous!"

—Monsieur l'Officier, je viens vous prévenir que ce matin je vais à la messe!. . .

L'Officier fait un bond, recule sa chaise, et laisse choir le crayon égaré derrière ses larges oreilles. . .

—Vous allez à la messe!. . .

La foudre fût tombée dans son bureau que sa surprise n'eût pas été plus grande.

—Vous allez à la messe!. . . .

—Mais oui, Monsieur l'Officier!.

—!!!. . . .

—J'avais cette habitude en France, j'espère la conserver ici!

—. . . Ah!. . . vous allez à la messe!. . . .

—Soyez tranquille, je reviendrai aussitôt prendre mon service!

—Mais!. . . . si je ne veux pas!

—J'irai quand même, Monsieur l'Officier!. . . .

—Ah!. . .

—Oui, je ne suis pas de garde et la loi m'autorise à observer ce point de ma religion, j'ose en profiter.

—Ah!. . . vous allez à la messe!. . .

Et l'Officier, renversé maintenant devant son bureau, semblait suivre sur le plafond une idée qui lui paraissait inconcevable.

—Eh bien soit!. . . passe pour aujourd'hui. . . . mais. . . . la prochaine fois nous verrons!. . . .

—Bien, monsieur l'Officier!. . . je vous remercie!. . .

Et saluant de nouveau, Moreau se retira en riant intérieurement de la stupéfaction du pauvre Mouchachou.

A peine était-il sorti que ce dernier se précipita dans le bureau des secrétaires.

—Les secrétaires!. . . vous ne savez pas!. . . Moreau va à la messe!. . .

—?. . . .

—Vous ne le saviez pas?. . .

—Mais si, monsieur l'Officier. . .

—Et ça ne vous surprend pas!. .

—Non, Moreau fait partie de la "Jeunesse Catholique" et il va tous les soirs chez l'aumônier.

—Il va tous les soirs chez l'aumônier!. . . . ah, alors c'est différent!

Et lentement le Mouchachou rentra dans son bureau en murmurant des paroles inintelligibles.

Puis, se passant de temps à autre les mains sur son crâne denudé, il sembla refléchir profondément.

—Moreau va à la messe. . . c'est nouveau. . . mais il est au mieux avec l'aumonier. . . or l'aumônier est toujours chez le Général qui est catholique lui-même ainsi que toute sa famille. . . . Si j'empêche Moreau d'aller à la messe, il va le dire à l'aumônier. . . qui le dira au Général. . . qui me tombera sur le dos. . . car c'est pourtant vrai, la loi autorise les soldats catholiques à assister à la messe à moins qu'ils ne soient retenus expressément par un service régulier. . . .

Les réflexions durèrent longtemps et la pauvre cervelle du Mouchachou, peu habituée à tant de travail, était bien fatiguée quand le "nouveau" rentra de la messe.

On eût dit qu'il était attendu, car à peine était-il arrivé que l'Officier, l'air profondément grave, pénétrait d'un pas de sénateur dans le bureau des secrétaires.

—Moreau!. . . pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous apparteniez à la "Jeunesse Catholique?"

Moreau qui débouclait son ceinturon et remisait ses épaulettes blanches, se retourna.

—Parce que vous ne me l'avez pas demandé, monsieur l'Officier, d'ailleurs, je ne vois pas pourquoi je vous l'aurais dit.

—Mais puisque vous me demandiez d'aller à la messe!. . .

—Il n'y a pas que ceux qui appartiennent à la "Jeunesse Catholique" qui ont le droit et le devoir d'aller à la messe!. . .

—Sans doute!. . . Aussi, dorénavant et à l'avenir, je veux. . . . vous entendez bien. . . je veux que vous alliez à la messe. . .

—C'est bien mon intention!

—Et non seulement vous irez à la messe, mais encore, vous irez aux enterrements!. . . J'y tiens absolument!. . .

—???. . . .

—Oui, vous irez aux enterrements. . . . quand il y en aura. . . pour représenter l'Etat Major!. . . je vous le répète, j'y tiens absolument!. . .

—Bien, monsieur l'Officier!

Ceci dit, le Mouchachou rentra majestueusement chez lui, tandis qu'un éclat de rire s'emparait communicativement de tous les secrétaires.

—Ma parole, murmura le caporal, ça y est. . . il a reçu le coup de soleil. . . .il est fou pour de bon cette fois!. . .

—Tu entends, Moreau s'écria Vives en contrefaisant la voix de l'Officier. . . . Vous irez aux enterrements!. . . J'y tiens absolument!

(A Suivre)

DANS L'OUEST

Catholicisme et Anglicisation

MONSEIGNEUR BOURNE ET LE "*TABLET*"

(Suite)

Malheureusement, ce vœu tout apostolique ne semble être venu dans le discours que pour en introduire un autre tout aussi étrange et inopportun que l'autre était naturel et légitime sur les lèvres du Métropolitain d'Angleterre. Comment excuser qu'il ait émis le vœu non-seulement qu'il y ait un jour en Canada, dans l'Ouest ou ailleurs, un grand peuple catholique de langue anglaise—ce qui peut être fort désirable pour tous les catholiques,—mais que pour former ce grand peuple catholique on se serve uniquement de la langue anglaise? A qui de choisir la langue dans laquelle se doit prêcher la foi catholique si ce n'est à ceux-là même qui la prêchent aux peuples, non pour se comprendre eux-mêmes, mais pour en être compris? Et quand il a assumé la responsabilité de dicter à ceux qui ont la charge des âmes et de l'avenir de la foi catholique dans ce pays le programme de leur action et les conditions de leur apostolat, pour arriver à faire dans l'Ouest un grand peuple catholique, lui qui n'avait à son avoir aucune mission authentique ni aucune expérience que celle de six mille milles de voyage (1) en dix-neuf jours à travers le pays, faut-il s'étonner de la réserve glaciale et du morne silence qui ont accueilli sa parole? Peut-être même, s'il n'avait su mettre dans sa parole et toute la trame de son discours le jours discret du ciel de son pays, la réserve et la stupeur de la très grande partie de l'auditoire se fussent-elles changées en une explosion de murmures et de désapprobations aussi regrettable que méritée.

Rendons hommage au zèle apostolique d'un prélat qui n'a pas assez de travailler avec ferveur à convertir au catholicisme tout le peuple d'Angleterre dont il a plus ou moins la charge, puisqu'il est le chef de la hiérarchie catholique dans son pays, et qui vient ici dans un congrès convoqué pour pourvoir à de tout autres intérêts, dire à la hiérarchie catholique en Canada ce qu'elle doit faire pour sauvegarder les intérêts de la foi dans son pays, et, pour engendrer, s'il plaît à Dieu, un grand peuple catholique dans ces immenses territoires de l'Ouest dont elle connaît mieux que lui, et mieux que qui ce soit au monde, les conditions et les besoins. Mais ce zèle aurait pu faire irruption de façon moins inopportune et le malencontreux discours qu'il a inspiré, plus digne d'un politicien anglais que d'un catholique et d'un évêque, aurait fait tache et tache indélébile sur le Congrès, s'il n'avait eu la bonne fortune de provoquer la profession de foi catholique et nationale d'un orateur laïque qui, ce jour là, fut tout un peuple, et grâce à Dieu, un peuple catholique avant tout.

On a beaucoup travaillé en certains milieux pour découvrir la genèse vraie du discours de S. G. Mgr Bourne. On s'est livré à cet égard aux suppositions les plus invraisemblables. N'ai-je pas entendu quelqu'un dire sérieusement que ce discours avait été en substance préparé à Londres pour être mis sur les lèvres du Cardinal Légat, et que, sur les remontrances d'un des organisateurs du Congrès, qui en aurait représenté la parfaite inopportunité et la suprême inconvenance, il aurait passé sur les lèvres anglaises de l'archevêque de Westminster, qui seules pouvaient braver les convenances et froisser les plus légitimes sentiments d'un peuple qui lui donnait l'hospitalité.

D'autres ont voulu l'expliquer par des intrigues de haute diplomatie au fond desquelles on trouve toujours les mêmes meneurs et les mêmes dupes. L'inspirateur premier serait celui qui s'est servi si dextrement et si audacieusement de tous les moyens et de toutes les influences pour faire les affaires de l'impérialisme. Ces influences, avec le désir d'être agréable à la cour d'Angleterre, en reconnaissance de l'abolition de la clause odieuse aux catholiques du serment royal, auraient, dit-on, engagé le Métropolitain d'Angleterre à assumer au Congrès ce rôle étrange qui n'avait pas de place sur le programme.

Toutes ces explications peuvent être très vraisemblables: rien ne prouve qu'elles soient vraies. Si des influences ont inspiré le discours de l'archevêque de Westminster, ce sont celles qui l'ont emporté vers l'Ouest si rapidement qu'il n'a même pas eu le temps de saluer au passage l'Archevêque de Montréal, dont il était pourtant l'invité et qui avait représenté le Canada l'année précédente au Congrès de Londres. Ce sont celles encore qu'il a rencontrées dans l'Ouest et jusqu'à Montréal. Dans un voyage si rapide et si long il a vu ce qu'on a voulu lui faire voir, et forcément il a vu, moins souvent par ses yeux que par ceux de ses guides dont on connaît suffisamment les idées et les procédés.

(A Suivre)

1 Le "Tablet" s'extasie devant ce tour de zèle et d'activité de son patron et y revient avec complaisance. Qu'eût-il pensé de tous nos missionnaires pionniers de la foi dans l'Ouest qui ont franchi tant de fois ces distances, non en chars palais sous les auspices du Grand Tronc, mais à la raquette, et en portant sur leur dos le bagage indispensable à leur vie et à leur ministère? Ces apôtres ont-ils travaillé sérieusement à l'avenir de l'Eglise puisqu'ils ne parlaient pas uniquement l'anglais, la langue catholique de l'avenir.

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE III

(1858-64)

(Suite)

Je fus bien heureux même de me trouver au milieu d'un camp métis quand cette nouvelle arriva parmi eux. Autrement j'aurais eu peut-être beaucoup de difficultés à me tirer sain et sauf de leurs mains.

Je ne puis fermer cette page de mon récit sans dire un mot de l'extrême abondance au milieu de laquelle vivaient les Métis. Le buffle abondait, et après une excursion de quelques jours seulement, ils revenaient chargés de ses dépouilles. Que de robes et de peaux de loup sortirent du *Bout du Bois* cet hiver-là.

Quand les Métis partaient pour la chasse, ils étaient tous munis d'une fiole de strychnine qui coûtait alors assez cher — dix chelins ou $2.50 d'aujourd'hui — et après chaque course ils empoisonnaient les carcasses des bisons laissés sur le terrain. Le lendemain matin, la prairie était toute couverte de loups morts.

CHAPITRE IV

(1864-69)

Le commencement de l'été de 1864 me trouve à St-Boniface, où je demeurai maintenant plus ou moins pour un assez long temps.

Le 1er juin, je partais pour St-Paul en charge des charettes que Mgr Taché envoyait pour faire venir ses marchandises du Canada ou d'Europe. Il n'y avait plus guère que la Compagnie qui se servait alors de la voie de la Baie d'Hudson.

Nous formions une caravane très nombreuse, parfois de deux à trois cents charettes ensemble. Métis français et anglais, canadiens et écossais, nous étions tous métis. C'était à qui prendrait le devant le matin lorsque nous laissions le camp, afin de manger le moins de poussière.

Nous suivions le chemin de la prairie, c'est-à-dire les bords de la rivière Rouge jusqu'au Fort Abercrombie. Nous ne craignions plus les Sioux, qui étaient maintenant nos alliés.

Le P. André faisait le voyage avec nous ainsi qu'un vieux sergent irlandais catholique en retraite, nommé Woodlock, que le P. Lefloc'h (qui s'employait à ne jamais dire un mot d'anglais) appelait "serrure de bois". Après avoir quitté sa troupe au Fort Garry, il s'était rétiré à l'évêché. Il retournait maintenant dans son pays.

L'été de 1864 était très sec, jamais de pluie. La poussière nous aveuglait sur le chemin. Nous ne demandions cependant pas de pluie, ce qui est toujours désagréable en voyage. Il n'y avait que le vieux sergent qui la désirait pour les cultivateurs qu'il avait laissés en arrière. "Moi, regretter la mouille; pas de mouille pas de blé à la Rivière Rouge", disait-il souvent dans son pauvre français.

Au Fort Abercrombie nous traversions la rivière pour la repasser encore à la Queue de Loutre où nous la laissons remonter son cours jusqu'au lac du même nom qui est sa principale source.

Après Abercrombie, la rivière fait un coude prononcé vers l'Est et le Sud-Est. C'est dans ce coude que vient aboutir l'un de ses affluents — affluent seulement au printemps — qu'on appelle "Rivière des Sioux", et qui vient directement du Sud.

C'est par là, dit-on, qu'on fit descendre, au printemps de 1859, le premier bateau à vapeur qui parut dans la colonie le *Anson Northup* qu'on avait fait passer par la Rivière St Pierre ou Minnesota.

C'est en cherchant mes animaux qu'on me fit remarquer cette soi-disant rivière, qui n'était alors qu'une vallée profonde tout à fait à sec.

Le P. André et le sergent nous avaient laissés à la première traverse, pour prendre la diligence de St-Paul.

De la Queue de Loutre le terrain change d'aspect. Ce n'est plus la même plaine unie et monotone, mais un pays ondulé, parsemé d'ilots de bois et de lacs. Par contre le sol devient plus sablonneux.

Enfin nous arrivons à la Rivière au Rhum ou Anoka, terminus du chemin de fer, à trente milles de St-Paul. C'est ici que nous prendrons notre cargaison.

Je laisse mes charettes pour quelques jours, et je m'en vais voir le P. André à St-Paul. Deux de mes oncles, Jean et Louis L'Espérance, m'accompagnaient. Ils n'avaient jamais vu de chemins de fer ni de villes. La première expérience qu'ils firent de celles-ci fut qu'ils se perdirent dans l'hôtel où nous logions. Ces grandes maisons à plusieurs étages avec leurs enfilades de corridors sans fin les désorientaient complètement.

Je vis le P. André à l'évêché où, en plus de l'évêque du diocèse, Mgr Grace, se trouvaient le célèbre Monsieur Ravaux et M. Ireland, qui devait être célèbre à son tour comme archevêque de St-Paul.

Je croyais recevoir du gouvernement américain le paiement de mes courses chez les Sioux, mais je comptais sans mon hôte. Les choses ne se font pas d'une manière si expéditive avec les gouvernements. Je devais attendre encore plus de quatre ans avant d'être payé.

Mais le P. André n'était pas dans les mêmes conditions. Il avait été nommé par commission spéciale, et son argent l'attendait. Aussi nageait-il dans les *green-backs*. C'est ainsi qu'on désignait le papier-monnaie américain, à cause de sa couleur verte.

Comme le Père n'est pas regardant, il me fit volontiers une avance généreuse de ces papiers verts, et je pus passer joyeusement mon trop court séjour dans la capitale du Minnesota.

(A Suivre)

Les Candidats en Présence

Dans la Province de Québec

Comté	Libéraux	Oppositionnistes
Argenteuil	A. Tanner	G. H. Perley "
Bagot	J. E. Marcil "	Tancrède Marsil
Beauce	H. S. Béland "	Dr Cloutier
Beauharnois	L. J. Papineau "	J. G. H. Bergeron
Bellechasse	O. E. Talbot "	Notaire Lavallée
Berthier	A. Ecrément	J. A. Barrette
Bonaventure	Chs Marcil "	J. A. Mousseau
Brome	Hon. S. Fisher "	M. Baker
Chambly-Verchères	V. Geoffrion "	Jos H. Rainville
Champlain	J. A. Rousseau	P. E. Blondin "
Charlevoix	D. E. Clément	R. Forget "
Châteauguay	J. P. Brown	M. James Morris
Ch-Saguenay	J. Girard	
	E. Boivin	E. Levesque
	B. Scott	
Compton	A. B. Hunt "	Fred Cromwell
Deux-Montagnes	J. A. C. Ethier "	A. Fauteux
Dorchester	E. Roy "	A. Sévigny
Drummond-Arthabasca	O. Brouillard	A. Gilbert "
Gaspé	Hon. H. Lemieux "	W. A. E. Flynn
Hochelaga	L. A. Rivet "	Louis Coderre
Huntingdon	J. A. Robb "	R. N. Walsh
Jacques-Cartier	L. Boyer	F. D. Monk "
Joliette	J. A. Dubeau "	J. A. Guilbault
Kamouraska	E. Lapointe "	W. D. Potvin
Labelle	C. B. Major "	H. Achim
Laprairie-Napierville	R. Lanctot "	G. Monette
L'Assomption	P. A. Séguin "	L. J. S. Morin
Laval	C. A. Wilson "	J. E. Léonard
Lévis	L. A. Carrier "	J. Bégin
L'Islet	A. Bourgault	Dr E. Paquet "
Lotbinière	E. Fortier "	Théo. Dubé
		Wilfrid Laliberté
Maisonneuve	A. Verville "	E. W. Villeneuve
Maskinongé	E. Mayrand "	A. Bellemare
Mégantic	L. Pacaud	L. H. Huard
Missisquoi	F. W. Kay	Dr Pickle
Montcalm	D. A. Lafortune "	I. E. Marion
Montmagny	L'hon. Dr Béland	D. O. Lespérance
Montmorency	G. Parent "	Rod. Forget
Montréal—Ste-Anne	W. J. C. Walsh	C. J. Doherty "
St-Antoine	Dr Milton Hersey	H. B. Ames "
St-Jacques	L. A. Lapointe	Olivar Asselin
St-Laurent	R. Bickerdike "	G. F. Johnson
Ste-Marie	M. Martin "	Henri Bourgie
Nicolet	G. A. Turcotte "	P. F. Lamarche
Pontiac	G. F. Hodgins "	C. R. Brabazon
	F. S. Cahill	
Portneuf	M. S. Delisle "	M. Pepin
Québec—Centre	A. Lachance "	Jules Hone
Est	Sir Wilfrid Laurier "	René Leduc
Ouest	W. Power	W. Price
Comté	J. B. Caouette	L'hon. L. P. Pelletier
Richelieu	A. Cardin	A. P. Vanasse
Richmond-Wolfe	E. Tobin "	Dr Hays
Rimouski	Dr J. A. Ross "	H. Boulay
Rouville	L'hon. Lemieux	Dr Dubreuil
St-Hyacinthe	L. J. Gauthier	E. Guimont
St-Jean d'Iberville	J. Demers "	
Shefford	G. H. Boivin	C. J. Davidson
Sherbrooke	F. N. McCrea	C. D. White
Soulanges	Sir Wilfrid Laurier	Dr J. A. Lortie "
Stanstead	C. H. Lovell "	G. W. Paige
		M. G. R. Brunet Ind.
Témiscouata	C. A. Gauvreau "	Dr Luc Lebel
Terrebonne	Dr Desjardins	B. Nantel "
Trois-Rivière et St-M.	Hon. J. Bureau "	Dr L. P. Normand
Vaudreuil	G. Boyer "	DeLéry McDonald
Wright	E. B. Devlin "	L. Cousineau
Yamaska	J. E. O. Gladu "	J. A. Ouimet

" Député actuel

Dans l'Ouest

MANITOBA

Comté	Libéraux	Oppositionnistes
Brandon	A. E. Hill	J. A. M. Aikins
Dauphin	R. Cruise	Glen Campbell "
Lisgar	J. F. Greenway	W. H. Sharpe "
MacDonald	J. S. Wood	W. D. Staples "
Marquette	G. A. Grierson	W. J. Roche "
Portage la Prairie	R. Paterson	A. E. Meighen "
Provencher	J. P. Molloy "	J. A. F. Bleau
Selkirk	A. R. Bredin	C. H. Bradbury "
Souris	A. M. Campbell	F. L. Shaffner "
Winnipeg	J. H. Ashdown	A. Haggart "

SASKATCHEWAN

Comté	Libéraux	Oppositionnistes
Assiniboia	J. G. Turriff "	C. C. Smith
Battleford	A. Champagne "	J. Howell
Humboldt	D. B. Neely "	H. Hearn
MacKenzie	E. L. Cash "	C. D. Livingstone
Moose-Jaw	W. E. Knowles "	S. K. Rathwell
Prince-Albert	A. W. Rutan "	J. McKay
Qu'Appelle	L. Thompson	R. S. Lake "
Regina	W. M. Martin "	W. D. Cowan
Saltcoats	T. MacNutt "	J. Nixon
Saskatoon	G. E. McCraney "	D. McLean
		E. N. Baumunk

ALBERTA

Comté	Libéraux	Oppositionnistes
Calgary	Col. Walker	R. B. Bennett
Edmonton	Hon. F. Oliver "	W. A. Griesbach
MacLeod	Dr Warnock	John Herron "
Medecine Hat	M. Buchanan	C. A. Magrath "
Red Deer	M. Clark	A. McGillivray
Strathcona	J. M. Douglass	F. R. Painter
Victoria	W. H. White "	F. R. Morrison

COLOMBIE-ANGLAISE

Comté	Libéraux	Oppositionnistes
Comox-Atlin	Duncan Ross	H. Clements
Kootenay	J. H. King	S. Goodeve "
Nanaimo	R. Smith "	Hawthornthwaite
New-Westminster	J. Oliver	J. D. Taylor "
Vancouver	J. H. Senkler	G. Cowan
		E. T. Binsley
Victoria	Hon. W. Templeman "	C. H. Barnard
Yale Cariboo	K. C. McDonald	M. Burrell "

YUKON

Comté	Libéraux	Oppositionnistes
	Dr F. T. Congdon "	

Estimés de la Moisson

	Blé	Avoine	Orge	Lin
Manitoba....	54,400,000	69,300,000	21,000,000	720,000 barils
Saskatchewan	106,250,000	119,250,000	7,500,000	6,600,000 barils
Alberta.....	18,000,000	35,000,000	4,800,000	500,000 barils
Totaux.....	178,650,000	223,550,000	33,300,000	7,820,000 barils

L'Ouest Canadien aura produit cette année la récolte de beaucoup la plus considérable qui se soit encore vue.

Le Charbon dans la Saskatchewan

Pour prévenir une disette de charbon comme celle qui se fit sentir en 1906 et 1907, il faut que la population de la Saskatchewan, celle des campagnes et des villes, fasse son approvisionnement de charbon *dès maintenant*.

Dans cette province on se sert surtout de charbon mou. Les années précédentes, ce charbon nous arrivait des mines dans le sud de l'Alberta, mais à raison des grèves, ces mines sont restées inactives tout l'été, et le sont encore: rien ne laisse prévoir les règlements de la grève.

Pas un seul char de charbon des mines du sud de l'Alberta n'est arrivé à Saskatoon depuis le mois d'avril dernier.

Il faut par conséquent s'adresser aux mines de la Pennsylvanie.

La douane de 53 sous par tonne sur ce charbon importé au Canada a été supprimée et les compagnies de chemins de fer ont réduit les taux de transport à partir des Grands Lacs jusqu'aux points les plus reculés de la Saskatchewan.

La distance moyenne des mines de l'Alberta aux différents endroits de la Saskatchewan est de 450 milles; la distance moyenne de Fort William ou de Port Arthur à ces mêmes endroits est de 750 milles.

Après le 10 décembre nulle cargaison de charbon n'atteindra les Grands Lacs.

Ces faits tendent tous à la même conclusion: il faut que les consommateurs de charbon mou dans la Saskatchewan, s'approvisionnent dès maintenant.

Le Département de l'Agriculture a étudié soigneusement la situation et fournira volontiers des renseignements sur les tarifs de chemins de fer, les réserves en vente, etc...

Ecoles sans Dieu

Il y a peu de temps, un jeune Français de 18 ans fut condamné à mort; il avait tué une femme pour lui soustraire deux francs. Son défenseur, M. Appert prononca à cette occasion devant le jury, les remarquables paroles suivantes:

"Messieurs les jurés, ma tâche est facile. L'accusé a avoué son crime, il est impossible de le défendre. Je dirai cependant quelques mots. Je vois devant moi l'image du crucifié. Elle est ici, dans la salle où vous condamnez les coupables. Mais pourquoi ne parle-t-on pas du crucifié dans les écoles où vous envoyez vos enfants? pourquoi ne le place-t-on devant les yeux du criminel que dans cette salle où il est frappé par la loi? Si l'on avait attiré l'attention de mon client sur le crucifié quand il était sur les bancs de l'école on ne le verrait pas sur le banc des malfaiteurs.

"Messieurs, vous êtes coupables et je vous accuse, vous qui vous glorifiez de votre culture, mais qui êtes des barbares, semant dans le peuple l'incrédulité et la démoralisation. Et ne vous étonnez pas après cela que le peuple tombe dans la grossiereté, le vice et le crime! Condamnez mon client, mais moi je vous accuse et c'est mon devoir."

Un Ami, savez-vous ce que c'est?

Il y a dans la vie des affections supérieures, des sentiments d'une noblesse et d'une force admirables, il faut les cultiver et non les déraciner. La culture du coeur consiste à tout mettre en harmonie. A Dieu la place souveraine, au Christ le trône sans égal, aux créatures de s'asseoir, degrés par degrés, sur les marches de ce trône invisible, enveloppées dans le rayonnement divin et transfigurées par ce voisinage d'Eternité.

Sur le Calvaire, et sous le le fardeau de la Croix, on a besoin de rencontrer—çà et là—un être ami qui essuie votre front et qui prenne un instant sur ses épaules la croix où l'on doit mourir.

La force des éprouvés est, après Dieu, la confiance inébranlable des amis.

Le premier fondement d'une union des âmes, c'est l'harmonie des convictions personnelles; ce qui ne repose point sur cette pierre angulaire sera renversé, et quand cette pierre croulera, tout le reste ne se ra plus qu'un monceau de ruines.

Un ami, savez-vous ce que c'est? C'est un être qui ne douterait jamais de vous car la plus grande injure qu'on puisse faire à un homme, c'est de douter de lui. Un ami, c'est un être qui ne vous demande rien et qui est prêt à tout vous donner. ....Un ami, c'est un être clairvoyant qui a le courage de vous dire: Tu fais mal! Un ami, c'est un coeur large qui oublie et qui pardonne. Un ami, c'est un être qui se compromet pour vous servir. Un ami, c'est la perle au fond des mers.

Oh! les amis, les amis indomptables, les amis plus inébranbles que le roc, les amis qui ne rebronchent pas, qui ne doutent pas, les amis qui ont la foi vivante. ô les amis, où êtes vous?

Les amis sont et une consolation et une force.....Les vrais amis! On ne les connaît qu'aux heures d'angoisse.

Oh! la trahison des amis, leur soupçon, leur doute, leur abandon, ...voilà la vraie douleur. Ceux qui ne l'ont pas connue, n'ont rien senti.

Le Père DIDON

Un bon et beau livre pour une obole!

C'est "L'Apostolat en Afrique," a 150 pages, très illustré, instructif, intéressant. Vendu au profit des Missions des Sœurs Blanches d'Afrique. Prix: 20 sous; franco, par la malle: 25 sous. S'adresser à L'Œuvre des Missions d'Afrique, B. P. 158, Québec, ou aux libraires. Edition anglaise, 5 sous en plus.

Tribune Libre

Montmartre, le 4 Septembre 1911.

Monsieur le Rédacteur du Patriote.

Maël-Dann en réponse à son contradicteur, lui dit:—Il n'y a que la vérité qui choque.

Et Maël-Dann qui signe son véritable nom primitif a l'honneur de faire connaitre à Sans-Préjugés qu'il n'a ni la pensée, ni la parole, ni la plume fourchue. Son honneur est sans taches comme peut le prouver son casier judiciaire, qu'il peut montrer fièrement. Il dit ce qu'il voit et comme il le pense, sans détours et hardiment. et comme il compte continuer à le faire, n'en déplaise à Sans-Préjugés. Peut-être ne le trouvera-t-on pas de son siècle, dans lequel la fourberie, le mensonge et la flatterie sont à l'ordre du jour, choses auxquelles il ne saurait s'habituer.

A bon entendeur, salut.

Maël Dann.

L'Abbaye de Muenster

Nous apprenons avec un vif plaisir que le prieuré bénédictin de Muenster, Sask., vient d'être érigé en abbaye.

Le T. R. P Bruno Doerffler, O. S. B., a été élu premier abbé.

Qu'il soit permis au Patriote de lui adresser ses plus chaleureuses félicitations.

Ad multos annos !

L'Association St-Jean-Baptiste à Marcelin

Cette Association se montre pleine de vie et d'initiative.

Elle se compose uniquement de catholiques pratiquants, et dans ses assemblées mensuelles régulières, on y discute les meilleurs moyens afin de promouvoir les œuvres sociales catholiques.

Pour le Congrès du Parler Français

A la dernière Assemblée il fut résolu unanimement que l'Association donnerait tout son appui moral et pécuniaire au projet d'envoyer à Québec un ou plusieurs délégués pour représenter la Saskatchewan au Congrès de la Langue française en juin prochain.

Caisse Spéciale

Chaque membre fournit une contribution de 25 sous par mois, pour fins d'action sociale catholique. Les dépenses sont votées à l'assentiment de l'assemblée.

Chaque membre outre sa cotisation de $1.00 par année, s'engage aussi à une contribution de 50 sous pour subvenir aux frais de funérailles des membres défunts.

Un comité de visites est institué pour pourvoir au bien spirituel et temporel des malades.

Cette association groupe toutes les volontés en dehors de toutes factions politiques et est appelée à produire le plus grand bien.

Honneur au vaillant Père Myre pour la création de cette organisation religieuse et patriotique !

Lettre d'un Missionnaire

Laval, France, 18 août 1911.

Nous recevons la lettre suivante d'un ancien missionnaire actuellement en France, et qui a passé de nombreuses années dans les plus pénibles missions du Nord-Ouest.

Mon Révérend Père,

Toujours enchanté de votre excellent journal, le Patriote, qui me met au courant de la mentalité des colons du Nord-Ouest et principalement de ceux de la Saskatchewan non moins que des événements plus ou moins importants qui s'y passent, j'aime à le parcourir chaque semaine. Il me semble que par lui je revis encore là-bas dans ces lieux où j'ai passé tant de ma vie, soit au Lac Caribou, soit à l'évêché de Prince Albert. Quarante huit années de séjour dans ces parages sont bien quelque chose en effet dans le cours d'une vie humaine et n'ont pu manquer de laisser en moi l'empreinte d'une seconde patrie. Aussi tout ce qui se passe. se dit, ou se fait, toutes les luttes que vous soutenez si glorieusement, sans faiblir, pour les bonnes causes tout cela excite chez moi le plus vif intérêt et me porte à vous exprimer mes plus sincères, remerciements pour tout le bien que vous faites aux populations catholiques et particulièrement aux groupes d'origines française ou canadienne-française. En conséquence je me fais un devoir de vous encourager dans cette voie et de vous témoigner de ma gratitude en prenant un nouvel abonnement au terme du dernier. Ci-inclus vous trouverez un mandat-poste de deux dollars quatre vingt cinq cents à cet effet.

Veuillez. cher Père et ami, agréer l'expression de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués en N. S. M. I.

A. Gasté, o. m. i.

Chronique Locale

—Une salle de vues animées a été ouverte ces jours derniers ici. Représentation tous les soirs des vues les plus ridicules que l'on puisse imaginer, et chose bizarre il n'y a pas de prix d'entrée. On dit que la compagnie est très riche et qu'elle est prête à dépenser un million de dollars américains pour faire ses représentations. Après le 21 septembre prochain, la salle sera fermée pour cause que le million sera tout dépensé inutilement.

—Samedi prochain à 8 h. de l'après-midi, l'hon. A. Turgeon tiendra une assemblée publique dans la salle Price. Son sujet sera la réciprocité, donc il est bien entendu qu'il y aura salle comble pour entendre cet excellent orateur.

Trente mille contre trente-neuf millions

Trente-neuf millions de Français sont menés, tyrannisés par trente milles Francs-Maçons.

Les F∴ s'en vantent: "Nos institutions politiques sont aujourd'hui d'une façon toute naturelle entre les mains des Francs-Maçons de France". (Bulletin du Grand Orient, août-sept. 1888).

"Il faut que la Franc-Maçonnerie reste ce qu'elle est la "maitresse" et non la servante des partis politiques". (République Maçonnique, 30 avril 1882).

Et tout cela s'est fait parce que le peuple a été trompé.

On lui a mis un bandeau sur les yeux pour le conduire au supplice, et le bandeau n'est pas encore tombé.

Au Canada, la même œuvre de conquête maçonnique se poursuit.

Le peuple vigoureux et intrépide, qui au nom du droit et de la raison, se lèvera le premier pour chasser jusque dans ces derniers repaires cette vile canaille indigne de toût droit de citoyen, aura rendu un fier service à l'humanité.

L'Eglise a déjà parlé en excommuniant de son sein tout membre des sociétés secrètes ; si la Société veut vivre, il faudra qu'elle finisse par en faire autant, et qu'elle n'y mette pas plus d'indulgence qu'elle n'en doit avoir à l'égard des voleurs et des assassins.

—Sais-tu, Mimile, avec quoi c'est fait les baleines ?

Non . peut-être avec les vieux corsets.

A VENDRE

1o. A deux milles du village de Duck Lake. une bonne terre, 160 acres avec une bâtisse en planches, très spacieuse. Duck Lake est le centre français de la Saskatchewan du Nord ; Station du C. N. R., Fglise, Ecoles tenues par des Sœurs.

2o. Deux terres juxtaposées, soit 320 acres à un quart de mille de l'église et de l'école de Carlton.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du journal. 4 f.

Vente aux Enchères

Le samedi 9 septembre 1911 à 2 heures p. m. sera vendue aux enchères, l'étable avec la remise juxtaposée, s'élevant sur le terrain de l'ancienne église de Duck Lake. près du cimetière paroissial

Condition de paiement: 10 pour cent comptant, balance le 1er novembre 1911.

Le Comité de l'Eglise Catholique de Duck Lake..

Rév. Th. Schmid
Sec.-Trés.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1	du nord	.87
no. 2	id.	.84
no. 3	id.	.77
no. 4	id.	.70
Œufs frais	la douz.	20
Beurre	la livre	20



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

Devoirs.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.